

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 54 (1916)
Heft: 53

Artikel: Théâtre de la comédie
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-212652>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

épilatoires pour la défense urgente, immédiate de la patrie ont eu lieu sans que les généraux eussent le loisir ou l'idée de discuter des ordonnances au sujet de moustaches, crocs, barbes en pointe ou favoris.

Poilu fait partie du dictionnaire académique au même titre que barbu, chevelu, têtus, mais le conflit armé lui a donné une auréole incontestable et les trois autres mots se tiennent modestement à l'écart quand bien même ils ont une formation et une force d'expression égales. Pour les uns et pour les autres sans exception, « indique l'abondance, la résistance, la ténacité. Ils savent durer. Ils sont têtus. Si le rasoir, si les ciseaux les réduisent, ils prennent immédiatement leur revanche et ne s'avouent jamais vaincus. L. Mx.

D'une page à l'autre. — C'était dans la *Feuille des avis officiels*.

Au bas d'une page, on lisait l'avis suivant :

« Dans sa séance du 20 mars, le Conseil d'Etat « a nommé M. », actuellement suffragant à », au poste de pasteur vacant dans la paroisse de »

On tourne alors la page et on lit :
« connaissant le travail de la vigne et les soins à donner aux chevaux. Il ne sait pas traire, mais « il sait faucher, etc. »

NAPOLÉON AU GRAND ST-BERNARD.

I

TANDIS que la parole est encore à la poudre et qu'on ne parle que « guerre et combats », il est peut-être intéressant de rappeler brièvement une des entreprises militaires les plus hardies et les plus curieuses du siècle passé, le passage du Grand St-Bernard par l'armée française, du 15 au 21 mai 1800.

Les détails que voici sont empruntés à un article du *Journal de Genève*, publié en 1900.

Le plan du premier consul était de couper la retraite des Autrichiens sur Plaisance, en jetant d'une manière foudroyante une armée sur les derrières de l'armée de Mêlas. Pour atteindre ce but, il était nécessaire que les préparatifs eussent lieu dans le plus grand secret, et que l'attention des coalisés se portât vers un autre point. A cet effet, Bonaparte fit converger de Rennes, de Nantes et de Paris des troupes de toutes armes, qui se dirigèrent par petites étapes sur Leysin. Des approvisionnements avaient été dirigés dans le plus grand secret sur Genève et les bords du Léman. Pendant ce temps, on parlait avec ostentation d'une armée de réserve, rassemblée à Dijon pour se porter au secours de Moreau, ou de Masséna, par le Var. Cette armée n'existait pas en fait; on s'était contenté de réunir quelques vieux canons et un très faible contingent d'hommes.

Quand tout fut prêt, Bonaparte quitta Paris, accompagné de Duroc et de Bourrienne, affecta de passer en revue l'armée de réserve à Dijon, puis se dirigea vers la frontière helvétique.

Le 10 mai, le Valais avait connaissance du passage, ainsi que le prouve une lettre de la Chambre administrative de ce canton au ministre de l'intérieur helvétique Rengger; elle se plaint qu'aucune mesure d'approvisionnement n'ait été prise et que les habitants du Valais fussent obligés d'y pourvoir.

Le même jour, le gouvernement helvétique ordonnait au préfet du Léman de recevoir Bonaparte. Une lettre du 10 mai lui enjoignit de se rendre à Genève pour y demander audience au premier consul, comme délégué du gouvernement helvétique et pour l'assurer de son loyal attachement.

Le préfet Polier informe la commission exécutive du département du Léman qu'il s'occupe de préparer à l'illustre hôte une réception digne de lui. Une troupe de cent hommes d'élite for-

mera la garde d'honneur. Un fort détachement sera sous les armes à l'entrée de Lausanne. On tirera 24 coups de canon, et les Français autant. Le citoyen Steiner et la femme du préfet s'occupent à lui préparer un logement.

Le chef de brigade Rigau indiqua au préfet ce qu'il y avait à faire; Steiner devait céder sa maison; de plus, il avait à pourvoir au linge, à la vaisselle, à la cuisine le plus proprement possible.

Parti le 6 mai 1800, de Paris, Bonaparte séjourna du 12 au 15 à Lausanne. La ville fut illuminée en son honneur. L'illustre général paraissait d'humeur détestable. Il ne vint pas, malgré sa promesse, à une réception présidée par Mme Polier et à laquelle était convoquée la meilleure société de Lausanne. Les autorités ne furent pas mieux traitées.

Le 16 mai, un courrier partait, sur la demande de C.-E. de Haller, pour Villeneuve et Saint-Maurice, afin d'y préparer pour le lendemain les chevaux de relais, mais Bonaparte, sans trop de cérémonie, voulut partir dès le 16 après midi. Il ne trouva point de chevaux et l'on dut user de réquisitions forcées. Sa mauvaise humeur se déversa sur Polier et Haller, qui d'ordinaire avec lui. Il exprima en termes fort vifs son mécontentement de ce que 150 chevaux et mulets n'eussent pas été mis à sa disposition dès que l'on avait eu connaissance de son passage. Bonaparte n'entendit aucune excuse ou justification, et se dirigea sur Vevey, Villeneuve et Bex, sans changer de chevaux.

Quoi qu'il en soit, le séjour de Bonaparte à Lausanne n'a pas causé de grands frais. La somme de 350 fr. 02 cent. qu'a payée le département du Léman semble toutefois trop mesquine pour qu'elle comprenne toutes les dépenses.

Les provisions et une partie des troupes furent transportées par voie d'eau, de Genève à Villeneuve. Là, fut mis à leur disposition une salle du château de Chillon, pour les travaux des artificiers, plus 50,000 cartouches, un baril de poudre, deux caissons couverts.

Information avait été donnée de cette mise à contribution du dépôt d'armes de Chillon, par lettre du 4 mai, adressée au préfet du Léman. Le 12 mai, la chambre administrative du Léman avait reçu l'ordre de se procurer 5000 quintaux de foin pour 6000 chevaux. A Villeneuve, une quantité de bêtes de somme et de véhicules de tout genre, réquisitionnés de gré ou de force, se trouvaient prêts et furent employés à transporter le matériel, provisions, harnais, armes, traîneaux à roulettes pour les canons, jusqu'à un plateau au-dessous de Bourg-Saint-Pierre. On y installa des ateliers de sellerie et une forge, ainsi qu'à Saint-Rémy.

L'infanterie et la cavalerie suivirent la vallée du Rhône, en passant par Saint-Maurice. C'étaient 35,000 hommes d'infanterie et 5000 d'artillerie et de cavalerie. Le général Lannes commandait l'avant-garde; Marmont, l'artillerie avec Gassendi; Berthier avait le haut commandement de l'infanterie et la cavalerie. Les autres généraux étaient Murat, Duhesme, Harville, Boudet, Chamberlach, Monnier, etc. Marescat était l'ingénieur en chef. C'est lui qui avait examiné le passage du Saint-Bernard et déclaré au premier consul qu'il serait possible, mais difficile.

A la mi-mai, le col du St-Bernard est encore encombré de neige à partir du défilé qui se trouve plus haut que la cantine de Proz. — Mais la neige, surtout si le temps est beau, est tassée et ne présente que peu de dangers d'avalanches.

L'avant-garde passa dans la nuit du 14 au 15. Ce n'était point chose difficile. Il en fut autrement de l'artillerie et de la cavalerie. A Bourg-Saint-Pierre, les 50 canons et 8 obusiers furent démontés, et leurs affûts numérotés, chargés sur des mulets. (A suivre).

PATOIS ET CATALAN

Nous avons encore reçu la lettre que voici, qui ajoute quelques détails intéressants à ceux que nous avons déjà publiés. Cette fois, le débat est définitivement clos.

Nous remercions sincèrement nos aimables correspondants, MM. Butticaz, à Lausanne, Bovet, à Romont, et Lude, ingénieur, à Barcelone, un de nos plus fidèles abonnés.

« Romont, le 20 décembre 1916.

» Mon cher *Conteur*,

» Je n'ai jamais été en Espagne, *sinon dans mes châteaux*, je ne saurais donc être de retour. Je puis cependant te renseigner au sujet du nom des jours de la semaine, en langue catalane et en patois vaudois.

» Il n'est pas exact, comme on le voit par la comparaison ci-dessous, de dire que ces noms sont les mêmes dans les deux dialectes; mais ils partent de la même étymologie et se rapprochent par leur forme.

» *Delon*, en catalan, *Dilùns* (1 et 2), dies luna, jour de la lune. *Dema*, en catalan, *Dimars*, dies Martii, jour de Mars, dieu de la guerre. *Demicro*, en catalan, *Dimècrès*, dies Mercurii, jour de Mercure, dieu des marchands. *Dedzau*, en catalan, *Dijòus*, dies Jovis, jour de Jupiter, maître des dieux. *Devèindro*, en catalan, *Divèndres* (3), dies Veneris, jour de Vénus, dieu de l'amour. *Desando*, en catalan, *Disapte* ou *Disabàt*, dies Sabbati, jour du Sabbat. *Demeindze*, en catalan, *Diùmènge* (4 et 5) dies Dominica, jour du Seigneur, jour de Dieu.

» (1) Prononcez toutes les lettres. (2) u = ou. (3) en = èn. (Notre « ein » devrait s'écrire ainsi.) (4) g = dj. (5) les lettres en romain indiquent l'accent tonique.

» Reçois, mon cher *Conteur*, mes bien amicales salutations. P. BOVER.

Le mort-né. — Un monsieur, dont un journal avait, à tort, annoncé le décès, vient se plaindre et exige une rectification. Le directeur du journal lui fait ses excuses, mais refuse toute rectification :

— Mon journal, dit-il, ne rectifie jamais.

Le ressuscité insiste et menace.

— C'est inutile, répète le journaliste, pas de rectification. Pour nos lecteurs, vous êtes un homme mort. Toutefois, pour vous être agréable et réparer notre erreur, nous vous indiquons dans la liste des naissances. Comme cela, tout ira bien.

Grand Théâtre. — Du 30 décembre au 7 janvier, série exceptionnelle.

Samedi 30 à 8 1/2 h. soir et dimanche 31, à 8 h., la fameuse pièce policière : *Sherlock-Holmes*.

Lundi 1^{er} janvier, en matinée à 2 1/4 h. *Les mystères de Paris*, grand drame en 10 tableaux; en soirée, à 8 h. : *Les deux gosses*.

Mardi 2 janvier, en matinée à 2 1/4 h. et en soirée à 8 h. : *L'Aiglon*.

Mercredi 3 janvier, en matinée à 2 1/4 h. : *Le Bossu*, drame en 8 tableaux; à 8 h. soirée du rire : *La charette anglaise*, comédie en 3 actes, et *Louise* : comédie en 4 actes, deux succès.

Enfin dimanche 7 janvier en matinée à 2 1/4 h. et le soir à 8 h. dernières de *Sherlock-Holmes*.

La location est ouverte au Théâtre pour tous ces spectacles. Téléphone 10.32.

Théâtre de la Comédie (Kursaal). — Spectacles extraordinaires à l'occasion des fêtes de l'An :

Samedi 30, *Nick Carter*, pièce à grand spectacle en 5 actes et 8 tableaux; au 7^{me} tableau, le célèbre danseur russe « Leonide Corvey ».

Dimanche 31, en matinée et soirée, lundi 1^{er} janvier, en matinée, *Nick Carter*,

Lundi soir, *Vous n'avez rien à déclarer ?*

Mardi 2, en matinée, *La femme X...*; le soir, *Nick Carter*.

Mercredi 3 et vendredi 5, *Vous n'avez rien à déclarer ?*

Jeudi 4 et samedi 6, *Nick Carter*.

Julien MONNET, éditeur responsable.

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.

Albert DUPUIS, successeur.